

# Concertation publique

Madame, Monsieur,

La Mairie de Pelleport souhaite porter une concertation publique au sujet des Zones d'Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable (ZAENR), qui sont proposées sur le territoire de la Commune. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable et de la transition énergétique, et plus globalement comme contribution au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la communauté de communes des Hauts Tolosans.

Les communes devant identifier des ZAENR sur leur territoire avant le 31 janvier 2024 après une concertation du public, nous vous proposons dès maintenant et après lecture de la note ZAENR ci-jointe de recueillir votre avis sur le sujet.

[Télécharger le fichier «CONCERTATION PUBLIQUE ZAENR.pdf» \(149.3 Ko\)](#)

Pour cela, vous pouvez écrire à la Mairie via courrier électronique à [mairie.pelleport@orange.fr](mailto:mairie.pelleport@orange.fr) ou par courrier à l'attention de Monsieur le Maire, Place du Village, 31480 Pelleport, jusqu'au vendredi 16 février 2024. Un cahier de consultation est également à votre disposition à l'accueil de la Mairie.